

**Tarifs BTSA Génie des Equipements Agricoles
Année scolaire 2026/2027**

Formation par apprentissage

- Statut demi-pensionnaire : 53 € / semaine, soit 1 060 € / an
- Statut pensionnaire : 110 € / semaine, soit 2 200 € / an

Un étudiant en contrat d'apprentissage ne peut pas prétendre aux Bourses.